

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 25 AVRIL 2024

N° 2024-186 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT – PROGRAMME 2024

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS – propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2024-00523	RIPAUD	SAINT MARTIN DES NOYERS	adaptation du logement personnel	1 000,00 €
2023-07817	PERRAUD	CHANTONNAY	adaptation du logement personnel	1 256,00 €
2022-09575	ROUET	CHANTONNAY	adaptation du logement personnel	968,00 €
2022-09654	BLANCHARD	ST MARTIN DES NOYERS	énergie (logement personnel)	750,00 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 26/04/2024

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240416-2024_186-AR



2023-03918	PUAUD	SIGOURNAIS	énergie, travaux lourds et sortie de vacance (logement locatif)	7 500,00 €
2024-02896	MOREAU	ST VINCENT STERLANGES	adaptation du logement personnel	1 852,00 €
			TOTAL	13 326,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
102 500 €	29 886 €	72 614 €	0 €

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE377	RIPAUD	ST GERMAIN DE PRINÇAY	250,00 €
PTRE376	SELLIER	ST PROUANT	250,00 €
		TOTAL	500,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
50 000 €	2 250 €	47 750 €	250 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 25 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET